

Formation professionnelle

	Tarifs en vigueur en 2016	
	Tarif horaire positionnement-formation- certification-révision	Tarif réduit sous conditions (délibération 282/14)
BEEES (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif)		
BEEES 1er degré inscription aux épreuves de sélection - forfait	10,00 €	
BEEES 1er degré A mention Accompagnateur en Moyenne Montagne (AMM)	8,50 €	5,10 €
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) (1)		
Frais d'inscription aux épreuves de sélection - forfait sauf tarification spécifique selon les disciplines sportives (2)	50,00 €	
BPJEPS activités aquatiques et de la natation	9,00 €	5,40 €
BPJEPS activités aquatiques et de la natation par la voie de l'apprentissage	Gratuité (prise en charge par le Conseil régional et la taxe d'apprentissage)	
BPJEPS activités du cyclisme	9,00 €	5,40 €
BPJEPS activités gymniques de la forme et de la force	9,00 €	5,40 €
BPJEPS activités gymniques de la forme et de la force par la voie de l'apprentissage	Gratuité (prise en charge par le Conseil régional et la taxe d'apprentissage)	
BPJEPS activités nautiques mention aviron	10,50 €	6,30 €
BPJEPS activités nautiques mention aviron par la voie de l'apprentissage	Gratuité (prise en charge par le Conseil régional et la taxe d'apprentissage)	
BPJEPS activités physique pour tous	8,60 €	5,16 €
BPJEPS animation sociale /CS AMAP Gérontologie	11,00 €	6,60 €
BPJEPS golf	9,15 €	5,49 €
BPJEPS escrime	9,00 €	5,40 €
BPJEPS loisirs tous publics	9,50 €	5,70 €
BPJEPS toutes disciplines sauf tarification spécifique	9,00 €	5,40 €
Certification d'UC de BPJEPS au CREPS (en cas d'allègement de formation) - forfait par U.C.	35,00 €	
Certification d'UC de BPJEPS au CREPS (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - forfait par U.C.	40,00 €	
Certification d'UC de BPJEPS en entreprise (en cas d'allègement de formation) - forfait par U.C.	60,00 €	
Certification d'UC de BPJEPS en entreprise (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - Rayon jusqu'à 200 km autour du CREPS - forfait par U.C.	80,00 €	
Certification d'UC de BPJEPS en entreprise (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - Rayon à partir 200 km autour du CREPS - forfait par U.C.	150,00 €	
Exigences préalables seules	70,00 €	
Formations complémentaires aux BPJEPS		
Frais d'inscription aux épreuves de sélection UCC - CS - forfait (2)	50,00 €	
Unités capitalisables complémentaires (UCC)	9,00 €	
Certificat de spécialisation (CS) sauf escalade et sport santé	9,00 €	5,40 €
Certificat de spécialisation (CS) sport santé	12,00 €	7,20 €
Certificat de spécialisation (CS) escalade	13,00 €	7,80 €
DEJEPS Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport et DESJEPS Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
Frais d'inscription aux épreuves de sélection -forfait (2)	50,00 €	
DEJEPS toutes spécialités	12,00 €	7,20 €
DEJEPS toutes spécialités par la voie de l'apprentissage	Gratuité (prise en charge par le Conseil régional et la taxe d'apprentissage)	
DESJEPS toutes mentions	14,00 €	8,40 €
Certification d'UC de DEJEPS et DESJEPS au CREPS (en cas d'allègement de formation) - forfait par UC	55,00 €	
Certification d'UC de DEJEPS et DESJEPS au CREPS (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - forfait par UC	60,00 €	
Certification d'UC de DEJEPS et DESJEPS en entreprise (en cas d'allègement de formation) - forfait par UC	85,00 €	
Certification d'UC de DEJEPS et DESJEPS en entreprise (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - Rayon jusqu'à 200 km autour du CREPS - forfait par U.C.	105,00 €	
Certification d'UC de DEJEPS et DESJEPS en entreprise (redoublants) (en cas d'allègement de formation) - Rayon jusqu'à 200 km autour du CREPS - forfait par U.C.	150,00 €	
Formations complémentaires aux DEJEPS et DESJEPS (pour les stagiaires accédant directement aux DE et DESJEPS)		
Frais d'inscription aux épreuves de sélection UCC - CS - forfait (2)	50,00 €	
Unités capitalisables complémentaires (UCC) DEJEPS	12,00 €	
Unités capitalisables complémentaires (UCC) DESJEPS	14,00 €	
Certificat de spécialisation (CS) DEJEPS	12,00 €	7,20 €
Certificat de spécialisation (CS) DESJEPS	14,00 €	8,40 €
Diplômes d'Etat- Métiers de la montagne		
Frais d'inscription aux épreuves de sélection	10,00 €	
Formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne	7,00 €	4,20 €
Diplôme d'Etat Alpinisme mention Accompagnateur en Moyenne Montagne	8,50 €	5,10 €
Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski alpin - cycle préparatoire	9,00 €	5,40 €
Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique - cycle préparatoire	8,30 €	4,98 €
Autres formations		
Inscription à la préparation au concours de la fonction publique territoriale ETAPS- forfait (2)	50,00 €	
Préparation au concours de la fonction publique territoriale ETAPS	9,00 €	5,40 €
Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEPMNS)	9,00 €	
Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA)	9,00 €	5,40 €
Préparation à l'examen probatoire Diplôme d'Etat Alpinisme mention Accompagnateur en Moyenne Montagne	7,50 €	
Validation des Acquis de l'Expérience (10 heures maximum)	50,00 €	
Formation professionnelle continue	tarif de l'heure de la formation à laquelle elle est rattachée, sauf tarification spécifique	
Formation professionnelle continue sport-santé	9,00 €	
Formation professionnelle continue tennis	14,00 €	
Formation professionnelle continue golf	15,00 €	
Formation professionnelle continue sports collectifs	7,50 €	
Méthodologie au BPJEPS - forfait	13,00 €	
Méthodologie au DEJEPS, DESJEPS - forfait	14,00 €	
Préqualification	15,00 €	
Formation de tuteurs	12,00 €	
Prestation de formation (hors convention spécifique avec tarif négocié) Tarif heure groupe - Niveau IV	80,00 €	
Prestation de formation (hors convention spécifique avec tarif négocié) Tarif heure groupe - Niveau III	100,00 €	
Prestation de formation (hors convention spécifique avec tarif négocié) Tarif heure groupe - Niveau II	120,00 €	

Dispositions particulières :

(1) en cas de biquilification, un seul droit d'inscription mais frais de positionnement pour chacune des formations

(2) tarif applicable au 1er janvier 2016

Locations des installations	Tarifs en vigueur en 2016			
	à la journée	matin (4h) ou après-midi (4h) ou soirée (4h)	pour 1 heure	à l'acte défini
I) Equipements sportifs				
Gymnase Sports Collectifs Jean-François Michelet	140,00 €	76,00 €	25,00 €	
Gymnase Tous Sports	100,00 €	58,00 €	20,00 €	
Salle de danse	80,00 €	50,00 €	20,00 €	
Piste d'athlétisme couverte	80,00 €	44,00 €		
Salle de musculation en exclusivité	150,00 €	90,00 €	40,00 €	
Salle de musculation (droit d'accès groupe maxi 10 pers)	90,00 €	60,00 €	25,00 €	
Salle cardio en exclusivité	90,00 €	60,00 €	20,00 €	
Salle cardio (droit d'accès individuel pour 1h30)			6,00 €	
Vestiaire sans location d'installation			15,00 €	
Sauna (6 personnes maximum)			15,00 €	
Practice de golf groupe de 20 pers maximum	150,00 €	100,00 €	30,00 €	
Practice de golf (cobaye - par personne - tarif pour un an)				80,00 €
Forfait horaire d'installation et désinstallation			40,00 €	
II) Salles de réunion				
Petite salle < 15 pers (P4 - Pibarot)	40,00 €	26,00 €	8,00 €	
Salle moyenne de 15 à 30 pers	50,00 €	32,00 €	9,00 €	
Grande salle 30 pers et plus (P1-P2, Actes, Rivière)	70,00 €	36,00 €	10,00 €	
Bureau (avec connexion internet + téléphone), par mois				260,00 €
Salle informatique	92,00 €	55,00 €	15,00 €	
Amphithéâtre (mouvement fédéral)	160,00 €	90,00 €	25,00 €	
Amphithéâtre (autre locataire)	320,00 €	175,00 €	50,00 €	
Salle du conseil (mouvement fédéral)	87,00 €	50,00 €	14,00 €	
Salle du conseil (autre locataire)	170,00 €	90,00 €	30,00 €	
Mise en place de salle				10,00 €
Salle médecin/kinésithérapeute équipée (hors matériel fongible) (2)	70,00 €	32,00 €	10,00 €	
III) Matériel audio-visuel et informatique				
Vidéo-projecteur	33,00 €	18,00 €		
Sono		18,00 €		
Chèque de caution (par appareil)				750,00 €
Forfait horaire d'installation et désinstallation			40,00 €	
IV) Véhicules				
Forfait de mise à disposition du minibus pour navette gare (à la journée ou 1er jour si plusieurs)				30,00 €
Forfait de mise à disposition du minibus pour navette gare par jour supplémentaire durant le séjour				10,00 €
Si mise à disposition exceptionnelle d'un véhicule pour d'autres destinations : +				plus
Tarif au Km en fonction de la puissance fiscale du véhicule utilisé et par kms parcourus				(Δ)

Dispositions particulières :

(Δ) Tarif en vigueur au jour de la prestation, par référence au décret MINEFI fixant les conditions et modalités de Toute demande de mise à disposition exceptionnelle de véhicule de service sera étudié au cas par cas

(1) Pour une mise en place à l'extérieur du CREPS, le temps de transport est comptabilisé en temps d'installation

(2) Prestation réservée à des conventions spécifiques fédérales ou enseignement supérieur (CAPEPS, agrégation)

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur devis + 5 % de frais de traitement (avec un minimum de 10€)

Dégradations : facturation au prix de remplacement du bien considéré

Hébergement/restauration et prestations accessoires

Tarifs en vigueur en 2016

1) Pôle France, Pôles Espoirs, Sections Sportives, Centre de Formation de club professionnel, centre de préformation, sportifs isolés	
Pension Pôles France et Espoirs (par jour)	25,00 €
Pension Pôles France et Espoirs, hors stage, durant les congés scolaires (par semaine)	160,00 €
Pension Pôles France et Espoirs hors week-end (forfait trimestriel) (1)	1 285,00 €
Pension Pôles France et Espoirs avec week-end (forfait trimestriel) (1)	1 350,00 €
Pension complète, week-end compris sportif d'un centre de formation (par mois et par sportif) (1)	515,00 €
Repas à l'unité athlètes des pôles France et Espoirs, partenaires d'entraînement et intervenants	7,50 €
Nuit Pôles Espoirs petit déjeuner inclus (chambre multiple)	17,00 €
Nuit Athlètes isolés petit déjeuner inclus (chambre simple) au mois	255,00 €
Forfait trimestriel individuel, pour mobilisation de chambre lors de week-ends scolaires (1)	83,00 €
2) Stagiaires en formation	
Repas complet à l'unité stagiaire en formation	7,50 €
Repas simple à l'unité stagiaire en formation	5,70 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre individuelle	22,00 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre multiple / personne	18,00 €
3) Stages sportifs ou de l'éducation populaire - Equipes de France	
Repas à l'unité stage sportif	9,60 €
Forfait journée ou 24 H en chambre multiple / personne	32,00 €
Forfait journée ou 24 H en chambre individuelle	38,00 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre individuelle	24,00 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre multiple / personne	20,00 €
4) Intervenants extérieurs	
Repas intervenant extérieur	7,50 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre individuelle	24,00 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre multiple / personne	20,70 €
5) Autres stagiaires / Autres usagers	
Repas hôtes de passage	11,20 €
Forfait journée ou 24 H en chambre multiple / personne	42,00 €
Forfait journée ou 24 H en chambre individuelle	47,50 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre individuelle	33,50 €
Nuit avec petit déjeuner en chambre multiple / personne	24,90 €
6) Autres prestations d'hébergement	
Nuit studio avec petit déjeuner (pour 2 personnes)	62,00 €
Nuit studio avec petit déjeuner (pour 1 personne)	58,00 €
Suivi journalier de la chambre	8,00 €
Supplément "lit fait" (par unité)	3,50 €
Supplément serviettes (par changement)	3,00 €
Nettoyage de maillots sans repassage(3)	0,90 €
Nettoyage de maillots avec repassage(3)	1,30 €
7) Accueil d'écoliers ou de collégiens ou lycéens encadrés	
Nuit avec petit déjeuner en chambre multiple	22,50 €
Nuit simple en chambre multiple ou individuelle (en fonction des disponibilités)	18,50 €
Forfait journée ou 24 H en chambre multiple ou individuelle (en fonction des disponibilités) -classes découvertes enfants	28,00 €
9) Collations	
Petit déjeuner protéiné sans nuitée	6,50 €
Supplément petit déjeuner protéiné (2)	3,00 €
Petit déjeuner (sans nuitée)	4,00 €
Goûter	2,20 €
Bouteille d'eau de source (0,5l)	1,00 €
Bouteille d'eau de source (1,5l)	1,50 €
10) Photocopies - Fax	
Photocopies monochromes et fax à l'unité	0,20 €
Photocopies couleurs	0,25 €
11) Clés et cartes d'accès	
Clé non rendue ou remplacée	15,00 €
Carte magnétique non rendue ou remplacée	15,00 €
Carte parking	7,00 €
Droit d'accès centre de documentation (par an) pour usager externe	10,00 €
Droit d'accès centre de documentation (par an) pour collectivité	25,00 €
Forfait de remplacement de document perdu ou non restitué (médiathèque)	30€ ou remplacement à l'identique
13) Frais techniques des Pôles France, France jeunes	
Frais techniques Pôles France Handi-Natation (par an)	1 310,00 €
14) Frais techniques des Centres de Formation et Centres d'entraînement	
Frais techniques JAV (par an)	1 100,00 €
Frais techniques RCV Rugby (par an)	1 100,00 €
15) Animations et initiations ponctuelles sportives pour stages de passage au CREPS	
Initiation encadrée de golf avec location d'installation, prêt de matériel et encadrement (2 heures d'animation -groupe < 20)	200,00 €
Animation sportive de pleine nature (VTT, course d'orientation, randonnée...), avec matériel ou non, encadrement ou non	Tarif en fonction de la prestation demandée
Animation sportive (sports collectifs, tir à l'arc...), avec matériel ou non, encadrement ou non	

Dispositions particulières :

(1) Ce tarif peut être proratisé pour des motifs justifiés d'ordres médicaux, de stage en entreprise, de congés scolaires ou de départ anticipé de l'hébergement en liaison avec la scolarité

(2) Prestation réservée à des stages spécifiques

Toute chambre non libérée à 9 heures sera facturée une nuit supplémentaire

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur devis + 5 % de frais de traitement (avec un minimum de 1€)

Dégradations : facturation au prix de remplacement du bien considéré

Le prix de la nuit ou du forfait dans les chambres dotées d'une télévision est majoré de

> + 1,5 € pour les chambres simples

> + 1 € pour les chambres multiples

Collectivités territoriales	Tarifs en vigueur en 2016		
	à la journée	matin (4h) ou après-midi (4h) ou soirée (4h)	pour 1 heure
I) Equipements sportifs			
Gymnase Sports Collectifs Jean-François Michelet			76,00 €
Gymnase Tous Sports			58,00 €
Salle de musculation en exclusivité			90,00 €
Salle de musculation (droit d'accès groupe maxi 10 pers)			60,00 €
Salle de danse			50,00 €
Salle cardio-training en exclusivité			60,00 €
Piste d'athlétisme couverte	150,00 €	100,00 €	30,00 €
Vestiaire sans location d' installation			18,00 €
Practice de golf (groupe de 20 personnes maximum)			100,00 €
Forfait horaire d'installation et désinstallation			25,00 €
II) Salles de réunion			
Petite salle < 15 pers (P4 - Pibarot)	45,00 €	30,00 €	10,00 €
Salle moyenne de 15 à 30 pers. (dont salle des Actes)	55,00 €	35,00 €	12,00 €
Grande salle 30 pers et plus (P1-P2, salle du conseil)	100,00 €	55,00 €	18,00 €
Amphithéâtre	320,00 €	175,00 €	50,00 €
III) Matériel audio-visuel	idem tarif des autres locataires		
IV) Véhicules*	idem tarif des autres locataires		

Dispositions particulières :

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur devis + 5 % de frais de traitement (avec un minimum de 10€)

Dégradations : facturation au prix de remplacement du bien considéré

Article	Prestations restauration particulières	Tarifs en vigueur en 2016
P0	Café servi sur place	1,10 €
P1	Collation : Café, thé, lait, jus de fruits, gâteaux secs	2,00 €
P2	Collation : Café, thé, lait, jus de fruits, mini-viennoiseries (3 par personne)	3,50 €
P3	Vin d'honneur : Kir vin blanc - jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	4,50 €
P4	Vin d'honneur : Kir crémant - jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	6,00 €
P5	Accompagnement vin d'honneur : jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	2,00 €
P7	Accompagnement vin d'honneur : toasts prestige	3,00 €
P8	Repas en buffet + café	13,00 €
P9	Menu du jour servi à table + café	13,00 €
P10	Repas de travail	17,00 €
P11	Repas amélioré	23,00 €

Article	Libellé (à l'unité)	2015
BVIN	Bouteille de vin rouge ou blanc (Vin Régional)	8,80 €
BCHP	Bouteille de Champagne	20,00 €
BEGAZ	Bouteille d'eau gazeuse 1 litre	2,00 €
PJDF	Pichet jus d'orange	3,00 €

**Les demandes de prestations particulières font l'objet d'un devis établi par le titulaire du marché.
Ces prestations seront vendues par le CREPS majorées de 20%**

Prestations Pôle Préparation Physique/Récupération/Evaluation : PREV		Tarifs en vigueur en 2016	
ACCOMPAGNEMENT EXCELLENCE SPORTIVE	Athlètes listés	Athlètes non listés	
Planification			
Planification saison sportive entraînement personnalisé	135,00 €	250,00 €	
Planification au mois entraînement personnalisé (par sportif)	30,00 €	45,00 €	
Préparation physique / entraînement			
Entraînement personnalisé sur site 1h30 (forfait 10 séances)	150,00 €	250,00 €	
Entraînement personnalisé sur site 1h30 (pour une séance)	20,00 €	30,00 €	
Entraînement personnalisé / groupe ponctuel sur site (heure groupe)	40,00 €	60,00 €	
Stage d'entraînement à la journée/groupe ≤ 10	150,00 €	300,00 €	
Stage d'entraînement 5 jours/groupe ≤ 10	450,00 €	1 200,00 €	
Récupération			
Sauna (6 personnes maximum) pour 1 heure	15,00 €	15,00 €	
Cryobain (séquences individuelles de 15 minutes)-à l'acte défini	10,00 €	15,00 €	
Cryobain pour un groupe de 6 personnes	50,00 €	50,00 €	
Evaluation			
Test de vitesse avec cellules photoélectriques (par sportif- à l'acte défini)	10,00 €	15,00 €	
Test de vitesse avec cellules photoélectriques groupe < à 10 (par groupe)	70,00 €	70,00 €	
Tests de force/puissance (2 exercices avec Smartcoach) (par sportif- à l'acte défini)	20,00 €	30,00 €	
Tests de force/puissance (2 exercices avec Smartcoach) (par groupe)	100,00 €	100,00 €	
Force maximale (2 exercices) (par sportif- à l'acte défini)	20,00 €	30,00 €	
Force maximale (2 exercices) groupe < 10	70,00 €	70,00 €	
Tests physiques spécifiques (mesures directes en laboratoire)			
- Tests VO2Max avec ergomètre - Tests VMA (Vameval/TUB2/navette)	en partenariat	en partenariat	
Tests Evaluation globale condition physique terrain			
- Prise de fréquence cardiaque - Tests de souplesse - Questionnaire - Tests de la variabilité de la fréquence cardiaque	encadrement horaire 60€/heure intervenant (groupe à déterminer en fonction des tests demandés)	encadrement horaire 60€/heure intervenant (groupe à déterminer en fonction des tests demandés)	

Dégradations : facturation au prix de remplacement du bien considéré

Prestations Pôle Médical Sportif : PMS		Tarifs en vigueur en 2016
PSYCHOLOGIE		
Consultation psychologue (individuelle) - <i>Hors parcours de soins (1)</i>		50,00 €
Groupe de médiation Environ 50 minutes. Pour 7 à 8 personnes Publics ciblés : Stages sportifs, clubs et associations, sportifs haut niveau, ...		90,00 €
Intervention, formation, accompagnement pédagogique Publics ciblés : Stages sportifs, clubs et associations, sportifs haut niveau, ...		80,00 €
Consultation préparation mentale (individuelle) - <i>Hors parcours de soins (1)</i>		65,00 €
DIETETIQUE		
Consultation – bilan diététique (individuelle) - <i>Hors parcours de soins (1)</i>		45,00 €
Groupe de pratique Environ 45 minutes. Pour 7 à 8 personnes. Publics ciblés : Stages sportifs, clubs et associations, sportifs haut niveau, ...		80,00 €
Intervention, formation, accompagnement pédagogique Publics ciblés : Stages sportifs, clubs et associations, sportifs haut niveau, ...1 heure		80,00 €
MASSO KINESITHERAPIE		
Consultation de masso-kinésithérapie <i>Prise en charge de l'acte par l'Assurance Maladie. Actes cotés selon NGAP.</i>		
Rééducation d'un membre et de sa racine, quelles que soient la nature et la localisation de la pathologie traitée.		16,12 €
Rééducation de tout ou partie de plusieurs membres, ou du tronc et d'un ou plusieurs membres.		20,42 €
Bilan diagnostic pour un nombre de séances compris entre 10 et 20 puis de nouveau toutes les 20 séances pour traitement de rééducation et de réadaptation fonctionnelle figurant aux chapitres II et III		17,41 €
Prestation de masso-kinésithérapie et/ou de réathlétisation		
Dynamique de prévention bilan 30mn		45,00 €
Tarif horaire pour un masseur kinésithérapeute		80,00 €
Forfait 4 heures		250,00 €
Publics ciblés : Stages sportifs, évènements sportifs, ...		
Prestation « Open Kinésithérapie » Pour 1 sportif - <i>Hors parcours de soins (1)</i> Publics ciblés : clubs et associations, sportifs haut niveau, ... <i>Accès libre à des séances de masso-kinésithérapeute 12 mois</i>		210,00 €
Prestation « Open Kinésithérapie multiple » Pour n sportifs (à partir de 4) - <i>Hors parcours de soins (1)</i> Publics ciblés : clubs et associations, sportifs haut niveau, ... <i>Accès libre à des séances de masso-kinésithérapeute 12 mois</i>		tarif=(n x 209,63€)-5%
Intervention, formation, accompagnement pédagogique Publics ciblés : Stages sportifs, clubs et associations, sportifs haut niveau, ... 1 heure		80,00 €
OSTEOPATHIE		
Consultation ostéopathe - <i>Hors parcours de soins (1)</i>		56,00 €
MEDECINE		
Consultation médicale <i>Prise en charge de l'acte par l'Assurance Maladie. Actes cotés selon NGAP</i>		
Consultation médicale coté « C »		23,00 €
EKG		13,52 €
Prestation médecin Tarif horaire pour un médecin		100,00 €
Publics ciblés : Stages sportifs, évènements sportifs, ...		
Forfait surveillance médicale club sportif Publics ciblés : clubs et associations proposant de l'activité physique ou sportive. 2 bilans réalisés sur une période inférieure à 12 mois.		59,52 €
1 ^{ère} bilan : Un examen médical réalisé, selon les recommandations de la Société française de médecine du sport et des autres sociétés savantes concernées, par un médecin diplômé en médecine du sport. Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical. Un test de dépistage : recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.		36,52 €
2 nd bilan : Un examen médical réalisé, selon les recommandations de la Société française de médecine du sport et des autres sociétés savantes concernées, par un médecin diplômé en médecine du sport.		23,00 €
Surveillance Médicale Réglementaire		
Pôles France et espoirs de l'établissement		100,00 €
Sportifs conventionnés listés pour l'établissement sur le Portail de Suivi Quotidien du Sportif et centre de formation		140,00 €
Sportifs de passage		165,00 €
<i>Selon l'Arrêté du 16 juin 2006 modifiant l'Arrêté du 11 février 2004 fixant la nature et la périodicité des examens médicaux prévus aux articles L. 3621-2 et R. 3621-3 du code de la santé publique</i>		
1 ^{ère} bilan : Examens médicaux réalisés par un médecin diplômé en médecine du sport : - un entretien - examen physique - mesures anthropométriques Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical. Bilan infirmier, avec une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie et nitrites. Bilan diététique réalisé par une diététicienne. Bilan psychologique réalisé par une psychologue clinicienne.		
2 nd bilan : Examens médicaux réalisés par un médecin diplômé en médecine du sport : - un entretien - examen physique - mesures anthropométriques Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical Bilan infirmier, avec une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie et nitrites. Bilan diététique réalisé par une diététicienne. Pour le sportif mineur: bilan psychologique réalisé par une psychologue clinicienne.		
Conférence		
Intervention d'un médecin du sport ou d'un docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives spécialisé en activité physique pour la santé sur une base de 2h		230,00 €
Intervention d'un médecin du sport ou d'un docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives spécialisé en activité physique pour la santé sur une base de 4h		450,00 €
Intervention d'un médecin du sport ou d'un docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives spécialisé en activité physique pour la santé sur une base d'une journée		700,00 €
DISPOSITIF SPORT SANTE		
Education thérapeutique du patient (tarif par patient, par mois)		25,00 €
Séance d'activité physique adaptée		8,00 €
Environ 90 minutes - groupe minimum de 6 personnes		par personne*
Programme d'activité physique adaptée		convention spécif.
LOCATION MATERIEL SPECIFIQUE		
Game ready : cryothérapie et compression 1 journée ou un week-end		32,00 €
Game ready : cryothérapie et compression par semaine		125,00 €

(*) hors prise en charge éventuelle

(1) non remboursée par l'Assurance Maladie